

Informations générales sur la participation à PREMIO

PREMIO est un prix d'encouragement pour les arts de la scène attribué chaque année dans le cadre d'un concours. Le but de PREMIO est d'encourager les jeunes compagnies de théâtre et de danse et de les mettre en réseau avec des théâtres indépendants et des festivals. Le concours offre aux artistes scéniques une plate-forme qui leur permet de présenter leurs projets aux membres de l'association PREMIO et de nouer des contacts importants. Les lauréats/tes bénéficient d'une contribution à la production de CHF 25 000.– à CHF 35 000.–. Les quatre finalistes PREMIO et les quatre autres demi-finalistes remportent non seulement des prix, mais bénéficient également de la prise en charge de leurs cachets par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Fondation Ernst Göhner et le Pour-cent culturel Migros lors de la présentation de leurs projets PREMIO auprès des membres PREMIO (cf. notice «Modalités d'accueil de projets PREMIO»). Ce soutien permet d'encourager la circulation des projets PREMIO en minimisant le risque financier inhérent à l'accueil d'un spectacle pour les membres PREMIO.

Conditions de participation

- **Professionalisme:** le concours s'adresse aux professionnels/les de la scène.
- **Date des premières:** le projet proposé est en phase conceptuelle et aucune représentation publique n'a encore eu lieu (à l'exception des présentations «work in progress»). La date butoir correspond au jour de la finale du concours.
- **Lien avec la Suisse:** les responsables de projet¹ sont suisses ou vivent et travaillent en Suisse. La condition minimale pour les compagnies étrangères est un partenaire de coproduction suisse².
- **Expérience:** les responsables de projet ne doivent pas avoir réalisé plus de trois projets (soirées complètes). La date butoir correspond au délai d'inscription à la finale du concours. Important:
 - les directions de projet collectives et individuelles sont prises en compte;
 - les projets en lien avec la formation ne sont **pas** retenus.Lors du dépôt d'un projet dirigé collectivement, c'est l'expérience individuelle des membres du collectif qui est prise en considération et non pas le nombre de projets réalisés en commun.
- **Indépendance:** le projet est indépendant de toute institution formatrice.

Déroulement du concours

1. Inscription

L'inscription s'effectue par voie électronique sur www.premioschweiz.ch. Le bureau PREMIO est à disposition pour tout complément d'information, même avant l'inscription. Le dossier (un document PDF, 12 pages max. annexes comprises) doit contenir les informations suivantes:

- résumé (2000 caractères max., texte rédigé) sur le projet et la compagnie en français **et** en allemand
- description du projet en français;
- concept de mise en scène et indications sur le mode de travail;
- présentation de la compagnie, resp. des responsables de projet (biographies/productions réalisées)

¹ Les responsables de projet développent le concept et sont responsables du projet sur le plan artistique. En règle générale, il s'agit du metteur/de la metteuse en scène resp. du/de la chorégraphe ou de l'équipe de base du collectif.

² Un théâtre ou un festival s'investissant de façon substantielle dans la production peut faire office de partenaire de coproduction.

- le cas échéant, confirmation du partenaire de coproduction (indispensable s'il n'existe pas d'autre lien avec la Suisse);
- budget provisoire du projet dans son ensemble (et non pas uniquement de la présentation du concours).

Une photo représentative du projet doit impérativement être jointe au dossier de candidature. En cas de participation à la demi-finale, elle sera publiée sur le site internet PREMIO (résolution: 1920×1280 px et 72 dpi (résolution écran)/2 Mo max.; la compagnie doit en détenir les droits).

2. Sélection sur dossier

Les membres de PREMIO présents lors de la séance de sélection forment le jury et désignent les huit demi-finalistes sur la base des dossiers soumis.

3. Demi-finale

Les huit demi-finalistes présentent des esquisses scéniques de leur projet. Au terme de chaque présentation, une discussion de 20 minutes a lieu avec le jury composé de tous les membres présents. Une fois que toutes les compagnies ont présenté leur projet, le jury désigne les quatre finalistes. La présentation:

- dure 20 minutes au maximum;
- peut être donnée sous forme de fragments ou de performance;
- nécessite une infrastructure technique minimale;
- offre un aperçu de l'avancement du projet.

4. Finale

Les quatre finalistes désignés présentent des esquisses scéniques de leur projet. Après chaque présentation, une discussion de 20 minutes ouverte au public a lieu avec le jury composé d'acteurs culturels confirmés. Le jury désigne les lauréats/es et définit les montants des prix. La présentation:

- dure 20 minutes au maximum;
- peut être donnée sous forme de fragments ou de performance;
- nécessite une infrastructure technique minimale;
- offre un aperçu de l'avancement du projet;
- permet d'entrevoir la manière dont le projet pourrait occuper une soirée entière.

Prix

Le montant global des prix est de CHF 35 000.–. Le jury peut attribuer les prix et les montants des prix à la condition suivante: il doit définir un/e lauréat/e principal/e et lui attribuer une contribution à la production minimale de CHF 25 000.–. Cela signifie que le jury peut, par exemple, décerner un seul prix de CHF 35 000.–. Il peut aussi attribuer quatre prix et répartir le montant.

Défraitements

Tous/toutes les demi-finalistes bénéficient d'un défraiement de CHF 500.–, tous/toutes les finalistes sont défrayés/es à hauteur de CHF 1000.–.

Jury

Sélection sur dossier

Le jury qui choisit les huit demi-finalistes est composé des membres de PREMIO.

Demi-finale

Le jury de la demi-finale est composé des membres de PREMIO. Seuls les membres du jury ayant assisté à toutes les présentations et ayant participé à tous les entretiens et discussions peuvent voter. Chaque membre détient une voix.

Finale

Le jury de la finale est composé de cinq personnes: deux membres de PREMIO et trois acteurs culturels confirmés (p. ex. artistes, directeurs/trices, dramaturges et/ou journalistes culturels). Pour pouvoir évaluer le développement des projets entre la demi-finale et la finale, les trois membres externes du jury suivent la demi-finale en tant qu'observateurs sans droit de vote.

Parrainage

Suite à la sélection des dossiers, chaque demi-finaliste se voit attribuer un parrain/une marraine parmi les membres PREMIO. L'attribution s'effectue en fonction des critères suivants: proximité géographique, points communs/intérêts artistiques et disponibilité. Le rôle du parrain/de la marraine est d'accompagner. Il/elle donne notamment des conseils lors de la préparation des contributions de 20 minutes ou un feedback lors d'une répétition.

Prise en charge des cachets lors des tournées chez les membres PREMIO

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Fondation Ernst Göhner et le Pour-cent culturel Migros prennent en charge les cachets des artistes pour les projets présentés en demi-finale de PREMIO et accueillis par un membre de PREMIO (cf. notice «Soutien à l'accueil des projets PREMIO»).

Membres de PREMIO

Arsenic, Lausanne / Dampfzentrale Bern / Equilibre – Nuithonie, Fribourg / Fabriktheater Rote Fabrik Zürich / FAR° Festival des Arts Vivants, Nyon / Festival Belluard Bollwerk International, Fribourg / Festival de la Cité, Lausanne / Festival Les Urbaines, Lausanne / FIT – Festival Internazionale del Teatro e della Scena Contemporanea, Lugano / Fondazione Claudia Lombardi per il teatro, Lugano / Gessnerallee Zürich / Hochschule der Künste Bern / Junges Schauspielhaus Zürich / Kaserne Basel / Kleintheater Luzern / La Manufacture – Haute école des arts de la scène, Lausanne / Le Galpon, Genève / Le Grütl – Centre de production et de diffusion des arts vivants, Genève / Lugano in Scena – LAC / Migros-Genossenschafts-Bund / Performa Festival Ticino / Roxy Birsfelden / Schlachthaus Theater Bern / Südpol Luzern / Tanzhaus Zürich / Teatro Sociale, Bellinzona / Theater am Gleis, Winterthur / Theater Winkelwiese Zürich / Theater Chur / Theater Tuchlaube Aarau / Théâtre de l'Usine, Genève / Théâtre du Loup, Genève / Théâtre Vidy-Lausanne / TLH, Sierre / Théâtre Sévelin 36, Lausanne / ThiK Theater im Kornhaus Baden / Tojo Theater Reitschule Bern / Vorstadttheater Basel / ZeughausKultur Brig / Zürcher Hochschule der Künste / Zürcher Theater Spektakel